

Résolu: Que cette invitation soit acceptée et que Son Honneur le Maire soit autorisé à nommer des délégués.

10.—Sur proposition de M. l'échevin DUQUETTE, appuyé par M. l'échevin HOUËL, il est

Résolu: La "Montreal Street Railway Company" ayant négocié de prendre les mesures nécessaires pour prolonger sa voie à travers la portion récemment annexée des paroisses de St-Laurent et de Villeray non pourvues d'un service de tramway, que des instructions soient données à l'avocat de la ville de mettre ladite Compagnie en demeure et d'exercer toutes les procédures légales nécessaires aux fins de donner effet au règlement No 210 quant à ce qui concerne l'extension du service des tramways dans ladite partie annexée de Saint-Laurent et de Villeray.

ACTE

11.—Quittance de la Ville à M. Ambroise Généreux.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ladite quittance soit approuvée, et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à la signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTIONS

12.—De M. l'échevin White, demandant que la "Pintsche Compressing Co." soit autorisée à poser des tuyaux dans certaines rues.

13.—De M. l'échevin M. Martin ,au sujet de l'érection d'un incinérateur sur l'Île Ronde.

RAPPORTS

14.—De la Commission des Finances, à l'effet d'autoriser le maire et le greffier de la Ville à signer des actes *re vente* d'une propriété civique sur la rue Saint-Patrice.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

5.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la Banque Molson de maintenir une marquise vis-à-vis le numéro 127 de la rue Stanley.

17.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement de montants de \$2,500 et de \$800.

Sur proposition de M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18.—De la Commission de la Voirie, demandant des crédits de \$200; de \$1,500; de \$3,500; de \$4,300; de \$22,000; de \$8,062; de \$11,000. de \$3,384; de \$6,000 et de \$25,000.

19.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des égouts dans les avenues 7ème, 8ème et 9ème, dans le square Georges-Etienne-Cartier, et dans la rue Masson.

Renvoyés à la Commission des Finances.

20.—De la Commission de l'Aqueduc, demandant des crédits de \$2,000,000 et \$28,000.

Renvoyé à la Commission des Finances.

21.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'autoriser le chef-adjoint à signer les mandats.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. F. Gervais d'ouvrir une cour à bois sur la rue Cuvillier.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission des Incendies et de l'Eclairage afin que soient entendus devant cette Commission les contribuables qui s'opposent à cette demande.

23.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant des crédits de \$969 et de \$575.

Renvoyé à la Commission des Finances.

Du consentement unanime du Conseil, la règle 102a est suspendue et les rapports suivants sont soumis.

24.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Rivet et Gauthier et à M. B.-L. Benoit d'ouvrir des cours à bois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Worship the Mayor be authorized to appoint delegates to attend said convention.

10.—On motion of Ald. DUQUETTE seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That the Montreal Street Railway Company having failed to take steps to extend their system of railway way through the new annexed portion of parishes of St. Laurent and Villeray, which are not provided with electric car service, instructions should be given to the City Attorney to put the said Company *en demeure* and to take all the legal proceedings necessary to give effect to by-law No. 210, in connection with the extension of the street car service in the above annexed portions of St. Laurent and Villeray.

DEED.

11.—Quittance by the City to Ambroise Généreux. On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said quittance be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

MOTIONS.

12.—By Ald. White, to authorize Pintsche Compressing Co. to lay pipes in certain streets.

13.—By Ald. M. Martin, anent erection of an incinerator on Ile Ronde.

REPORTS.

14.—From Finance Committee, to authorize Mayor and City clerk to sing deeds *re sale* of Civic Property on St. Patrick street.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

15.—From Road Committee, to allow Molson's Bank, to maintain a marquise opposite No. 127 Stanley street.

17.—From Road Committee, to vary amounts of \$2,500 and \$800.

On motion of Ald. N. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

18.—From Road Committee, for appropriations of \$200; \$1,500 ; \$3,500 ; \$4,300 ; \$22,000 ; \$8,062 ; \$11,000; \$3,384; \$6,000 and \$25,000.

19.—From Road Committee, for the construction of sewers in 7th, 8th and 9th avenues. Sir George-Etienne-Cartier square and Masson street.

Referred to Finance Committee.

20.—From Water Committee, for appropriations of \$2,000,000 and \$28,000.

Referred to Finance Committee.

21.—From Fire and Light Committee, to authorize deput chief to sign warrants.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Fire and Light Committee, to allow F. Gervais to open a wood yard on Cuvillier street.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said report be referred back to the Fire and Light Committee in order that the ratepayers opposing said permission may be heard.

23.—From Fire and Light Comittee, for appropriations of \$969 and \$575.

Referred to Finance Committee.

With the unanimous consent of the Council, Rule 102a was suspended and the following reports were submitted:

24.—From Fire and Light Committe, to allow Rivet & Gauthier, and B. L. Benoit to open wood yards.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was